

ARDÈCHE
LARGENTIÈRE
COMMUNE
de
ST MELANY

N° de la délibération
2026_33

Membres en exercice :

11 (titul)- 11(suppl)

Présents :8 - 8

Votants : 9 - 9

POUR : 8 - 8

CONTRE : 0 - 0

ABSTENTION : 1 - 1

Objet :

Délégués et suppléants
élections sénatoriales

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
05 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à 16 heures 00, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélany**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Didier PIOLAT, maire**.

Étaient présents :

Philippe APRUZZESE, Clara CHAPELLE, Paul ARNAUD, Vincent GUILLO, Didier PIOLAT, Marc MINETTO, Pierre CHALANDON, Fanny WALDSCHMIDT

Représentés : Lorraine CHENOT donne pouvoir à Fanny WALDSCHMIDT

Absent :

Excusé : Monique GELLY, Ilse VAES,

A été élu secrétaire : M. Vincent GUILLO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n°INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux du 6 mai 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du N°07-2026-05-22-00010 du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. ARNAUD Paul, M. APRUZZESE Philippe, Mme WALDSCHMIDT Fanny, Mme CHAPELLE Clara, La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué Titulaire

Les candidatures enregistrées :

Lorraine CHENOT

DB2026_33

Délégués élections sénatoriales

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme Lorraine CHENOT 8 voix

Mme Lorraine CHENOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des trois délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- M. Pierre CHALANDON.....
- M. Vincent GUILLO.....
- M. Didier PIOLAT

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Pierre CHALANDON : 8 voix
- M. Vincent GUILLO : 8 voix
- M. Didier PIOLAT 8 voix

M. CHALANDON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. GUILLO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. PIOLAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Fait à Saint Mélan, le 05 juin 2026
Pour extrait conforme
Le maire,



DB2026_000

Délégués élections sénatoriales